
CORPUS D'AUTEURS FRANÇAIS : GEORGES PEREC

LIT 2310

Description

Auteur protéiforme, virtuose dans les genres les plus divers (du roman aux mots croisés, de l'essai à la demande d'augmentation de salaire, de la poésie aux cartes de souhaits), Georges Perec est sans contredit l'un des écrivains les plus importants de la génération qui a suivi le Nouveau Roman. La critique ne s'y est pas trompée et, dans son effort pour rendre compte de cette œuvre tracée comme un labyrinthe, a dû inventer successivement plusieurs Perec : le romancier sociologue des *Choses* ; l'oulipien acrobate de *La disparition*, de *What a Man !* ou des *Alphabets* ; l'autobiographe sceptique de *W ou le souvenir d'enfance* ; l'exégète de sa judéité perdue et impossible à effacer. Au-delà de ces figures toujours partielles, Perec demeure un explorateur infatigable de toutes les strates du texte, de la lettre aux péripéties romanesques, de l'écrivain au lecteur et vice-versa.

Objectifs généraux

On ne pourra pas couvrir l'œuvre — par trop abondante — de Perec. Il s'agira plutôt de la sillonner, à la fois horizontalement (en examinant les métamorphoses, les transformations, les complexes jeux de renvois d'un texte à l'autre) et verticalement (en examinant la façon dont Perec a voulu trouver sa place dans les interstices de la bibliothèque et jeter des passerelles entre humour et sérieux, tentation encyclopédique et attention à l'« infra-ordinaire », modernité et littérature populaire).

Objectifs spécifiques

Prendre la mesure de la diversité des postures scripturales adoptées par Perec; développer des instruments permettant d'analyser les œuvres et leurs interactions avec le lecteur; saisir la relation dynamique entre la contrainte et l'écriture.

Formule pédagogique

Cours magistraux

Évaluation

Un compte rendu d'article (valant pour 30 % de la note finale).

Une analyse (30 % de la note finale).

Un texte de réflexion (40% de la note finale).

Critères d'évaluation

Maîtrise de la langue

Qualité des analyses et des réflexions

Clarté

Rigueur de l'argumentation

Originalité

Ponctualité dans la remise des travaux

- Plagiat / voir *Règlement des études de l'Université Laval* : <http://www.lit.ulaval.ca/index.php?id=493>
- Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>
- Politique relative au calendrier de publication des résultats : 30 % de la note globale devra avoir été attribuée et communiquée aux étudiants deux jours ouvrables avant la date d'abandon sans échec et sans remboursement. Seuls les cours à formule particulière, ayant été approuvés par les directions d'unité, seront exemptés de cette politique, ce qui devra faire l'objet d'une mention dans le plan de cours.

Échelle de conversion de notes (1^{er} cycle)

Excellent : A+ = 94-100 A = 89-93 A- = 85-88

Très bon : B+ = 82-84 B = 78-81 B- = 75-77

Bon : C+ = 72-74 C = 68-71 C- = 65-67

Passable : D+ = 61-64 D = 55-60

Insuffisant : E = 0-54

Note : Une pénalité d'un point (sur 30 ou 40 selon les cas) par jour de retard sera imposée.

Ouvrages obligatoires

- *Quel petit vélo à guidon chromé au fond de la cour ?* (1966)
- *La disparition* (1969)
- *W ou le souvenir d'enfance* (1975)
- *La vie mode d'emploi* (1978)
- Recueil d'études et de textes brefs